

p. B. 73. Myan. O.

bangkok 4.3.92 08:15

0025 hhhhh

pour dfae, dp ii

copie a : dfae : - direction des o.i.
 - ddip
 - dda, section asie ii

(ging direkt an) : mission geneve

remise du memorandum au mae du myanmar au sujet de la violation des droits de l'homme dans ce pays.

1. me referant a ma conversation telephonique avec m. hauswirth ainsi qu'a vos instructions du 21 fevrier dernier, vous fais savoir que, lors de mon recent sejour a yangon, j'ai voulu remettre ce memorandum au ministre des ae m. ohn gyaw. malheureusement, il n'a pas pu me recevoir car il etait occupe par la visite officielle du premier ministre laotien au myanmar qui etait accompagne, entre autres, par son ministre des affaires etrangeres. je n'avais pas communique auparavant au mae les themes de mon entretien.
2. comme le directeur politique du mae devait accompagner son ministre et n'etait pas disponible, j'ai ete recu par m. aye lwin, directeur general des affaires consulaires, juridiques et culturelles. apres lui avoir remis des notes pour rappeler des bourses offertes a son pays par la dda, j'ai aborde la question des conventions de geneve de 1949 auxquelles le myanmar n'a pas encore adhere alors que tous les pays de la region ont deja franchi un tel pas et ont meme ratifie au moins un protocole additionnel (sauf la thailande). en remettant une note a ce sujet, j'ai emis le voeu que le myanmar adhere dans un futur proche. mon interlocuteur m'a declare que l'affaire dependait des militaires et qu'il allait la leur rappeler en mentionnant l'adhesion des autres etats de la region.
3. puis je suis venu a la question de la violation des droits de l'homme au myanmar en reprenant vos arguments et en les commentant. j'ai particulierement insiste sur le fait que les droits de l'homme constituent une partie du droit international public, que le myanmar a adhere a la charte de l'onu et qu'il ne peut pas s'abriter derriere le sacro-saint principe de la non-intervention d'un autre etat dans ses affaires interieures - idee chere aux birmans dont la politique etrangeres est basee sur les 5 principes adoptes lors de la conference de bandung - pour refuser une demarche d'un autre etat et pour justifier sa politique en matiere de droits de l'homme.
4. j'ai ensuite parle de la recente conversation du chef du departement avec le premier ministre chinois au sujet de la violation des droits de l'homme en chine et de l'acceptation par les autorites de beijing de la visite de certaines prisons par une delegation suisse. je lui ai mentionne le cas de la chine pour lui montrer que, dans le domaine des droits de l'homme, la suisse n'attaquait pas seulement la politique du myanmar mais aussi celle d'etats plus puissants. cela m'a paru l'impressionner.



5. ensuite, je lui ai dit que, dans aucun pays du monde, meme pas en afrique, il fallait attendre autant de temps (actuellement 21 mois) pour qu'une assemblee elue puisse se reunir. cette constatation ne lui a pas plu et il a retorque que, s'il n'y avait pas eu autant de pressions de la part des pays occidentaux, en particulier de ceux de la ce, l'assemblee se serait deja reunie. cette affirmation est fausse car la commission d'election continue de passer au tamis chaque candidat pour voir s'il n'a pas viole la loi electorale en disposant par ex. de plus de moyens financiers que ce qui etait autorise.

mon interlocuteur a ajoute qu'il esperait que l'assemblee puisse se reunir cette annee et que sa mission consisterait a rediger un projet de constitution qui serait soumis ensuite aux principales forces du pays (partis politiques autorises, minorites ethniques, etc.). mais il n'a pas pu me donner des precisions a ce sujet car les militaires n'ont pas encore manifeste clairement leurs intentions.

6. j'ai aussi declare que la neutralite n'avait rien a voir avec notre politique visant a faire respecter les droits de l'homme de facon universelle, puis j'ai remis le memorandum dont le texte, a part quelques petites modifications, est le meme que celui que vous m'aviez envoye. j'ai notamment garde la phrase clef qui demande la liberation immediate et inconditionnelle de mme aung san suu kyï et de tous les prisonniers detenus pour des raisons politiques. auparavant, j'avais consulte un de mes informateurs birmans qui m'a dit qu'une telle demande avait deja ete presentee dans les memes termes par certains etats et par des organisations internationales et qu'avec un tel gouvernement, il vaut mieux dire clairement ce qu'on veut et ne pas utiliser un langage trop diplomatique.

7. mon interlocuteur, qui est un diplomate de carriere, a essaye de defendre son gouvernement en disant qu'il etait reconnaissant aux chefs militaires (slorc) d'avoir pris le pouvoir en septembre 1988 car le pays etait sur le point de sombrer dans le chaos et l'anarchie. selon lui, le gouvernement militaire a en quelque sorte sauve le pays. je lui ai alors dit que la preuve du chaos n'avait pas pu etre apportee puisque le gouvernement militaire avait empeche les civils de gouverner le pays et de montrer leur capacite. puis il a releve que certains pays pouvaient se permettre de violer les droits de l'homme sans avoir l'opinion publique internationale contre eux alors qu'on s'acharnait contre son pays qui suit fidelement les principes de bandung et ne s'immisce pas dans les affaires interieures des autres etats. il a ajoute que le gouvernement actuel avait realise de nombreuses oeuvres depuis 1988 : constructions de routes, de ponts, d'hopitaux et d'ecoles, notamment dans les zones peripheriques (pres des frontieres) et qu'on ne lui reconnaissait meme pas ce merite. j'ai repondu que j'en etais conscient mais qu'un autre gouvernement (civil ou civico-militaire) aurait aussi fait des oeuvres en faveur de la population.

8. ensuite, il a aborde le probleme juridique en disant que, pour son gouvernement, les personnes detenues n'etaient pas des prisonniers politiques car elles avaient toutes viole certaines lois edictees par le gouvernement ou par son predecesseur. j'ai alors replique que ces lois n'emanai pas d'un parlement elu et que malheureusement, depuis 1962, le myanmar n'avait pas connu la liberte politique puisque sous le general ne win c'etait le systeme du parti unique qui regissait le pays. il a ajoute qu'aung san suu kyi avait viole des lois et que c'etait pour cette raison qu'elle se trouvait en residence surveillee. j'ai repondu que c'etait trop facile de prendre le pouvoir par la force, d'edicter des lois et de condamner ensuite les opposants politiques en vertu de ces lois qui refletent uniquement la volonte des gouvernants.

9. parlant ensuite de notre cooperation avec le myanmar, j'ai declare franchement a mon interlocuteur que nous songions a ouvrir un bureau de coordination de la dda a yangon en 1988 mais que nous n'avions pas pu concretiser cette intention a cause des evenements de septembre et de la forte repression qui s'ensuivit. j'ai ajoute que nous pourrions augmenter notre cooperation avec le myanmar si la situation des droits de l'homme s'ameliiorait sensiblement dans ce pays.

10. en terminant, j'ai emis l'espoir que le gouvernement du myanmar fasse rapidement un geste tangible en faveur des prisonniers politiques, ce qui ne pourrait qu'avoir une influence positive sur l'image du pays a l'etranger, pas seulement en europe et en amerique du nord, mais aussi en asie, en particulier dans les etats de l'asean. ceux-ci suivent les evenements du myanmar avec une certaine preoccupation meme si, hormis les philippines, ils ne sont pas intervenus directement aupres du gouvernement birman a ce sujet.

11. j'ajoute que j'ai fait part de la remise du memorandum aux ambassadeurs de la gb, de la france, de l'italie, de l'allemagne et du japon ainsi qu'au charge d'affaires des usa. cette nouvelle a particulierement rejoui ce dernier ainsi que le britannique qui estiment qu'il faut maintenir une pression constante sur le gouvernement militaire pour l'amener a faire des concessions. en revanche, l'allemand, qui est le doyen du cd, estime qu'une telle demarche peut aller a fin contraire car les birmans ont demontre jusqu'a ce jour qu'ils se cabrent et s'isolent encore davantage lorsqu'ils se sentent attaques. comme ils peuvent vivre pratiquement en autarcie, etant donne les richesses de leur pays, la situation actuelle peut continuer encore quelques annees. le general saw maung, chef du slorc, ne veut pratiquement plus entendre parler d'aung san suu kyi. il a refuse de recevoir le ministre des affaires etrangeres des philippines et le vice-ministre japonais qui avaient declare vouloir l'entretenir du sort de cette personne. salutations.
fonjallaz.

ambasuisse